



Mobilités, Énergies, Numérique, Économie...

LE COMITÉ CITOYEN

LA ROCHELLE TERRITOIRE ZÉRO CARBONE

AXE 1



PARTICIPATION CITOYENNE



Avec le soutien de :



CHANGEMENT DES PRATIQUES DES MEMBRES DU CONSORTIUM COMME LEVIER D'ENTRAÎNEMENT LOCAL

AMBITION DE L'ACTION

Cette action vise à positionner les membres fondateurs du Consortium comme des **acteurs pionniers du territoire**.

Il est primordial en effet, qu'au-delà des actions développées dans le projet LRTZC, les membres fondateurs du Consortium accélèrent leurs changements de pratiques vers en lien avec les objectifs du développement durable et l'ambition de neutralité carbone en 2040. Pour cela elle a comme double objectif de donner l'exemple mais aussi de développer des méthodes répliquables par d'autres organisations.

Pour être légitimement moteur de la dynamique LRTZC, **les membres fondateurs du consortium doivent être engagés** dans des actions de réduction/compensation des émissions de gaz à effet de serre et être exemplaires dans leurs stratégies zéro carbone. Il est aussi indispensable que chacun des membres du Consortium réalise une évaluation des émissions concernées (bilan carbone) selon une méthode robuste et partagée.

FAS 1.1



Montrer l'Exemple !



290 kt éq



évités avec les actions 1.2, 1.3 et 1.4 par l'exemplarité des membres fondateurs du consortium

DESCRIPTIF GENERAL DE L'ACTION

La convergence vers une méthodologie commune et notamment sur les périmètres d'études considérés est un préalable pour permettre une appropriation collective des enjeux.

Ces bilans permettront d'aborder la question du carbone à travers un prisme élargi et d'engager une démarche intégrée de réduction couvrant tous les périmètres d'actions des structures tels que : la mobilité, les achats durables, la gestion des déchets, la politique sociétale interne, la gestion immobilière. Les changements engagés impacteront potentiellement tous les usagers de ces entités, soit a minima 18820 personnes :

- CDA : 80 élus et 695 agents
- Ville : 49 élus et 1852 agents
- Grand Port : 1715 emplois directs générés par l'activité portuaire et environ 4000 salariés de la zone portuaire
- Université : 466 enseignants, 428 autres personnels, 800 vacataires, et 8732 étudiants
- Atlantech : 3 (+ partage expérience au sein du club Atlantech)

Il s'ouvre ainsi un nouvel espace de sensibilisation dont le phénomène d'entraînement engendré permettra de passer du consortium à l'écosystème d'acteurs engagés.

OPERATION 1.1.1 Exemplarité des pratiques de la CDA et Animation de l'exemplarité des membres fondateurs du Consortium

Maître d'ouvrage de l'Opération : Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Équipe dédiée au pilotage de l'Opération: ½ ETP service TERE de la CDA

Partenaires impliqués dans l'Action : les services de la CDA, les référents carbone

Historiquement, la CDA s'est toujours montrée précurseuse en matière d'intégration des problématiques environnementales dans ses politiques publiques. Le fait d'avoir subi de plein fouet plusieurs événements climatiques au cours des dernières années, jusqu'à la tempête Xynthia de 2010, est ensuite venu renforcer ses convictions. La CDA agit dans tous les domaines qui relèvent de sa compétence (déchets, eau, environnement, transports, habitat, politique de la ville...) pour lutter contre le changement climatique. Quelques dates clés :

- **1995** : 1ères voitures électriques en libre-service.
- **2005** : Signature du contrat ATEnEE (premier bilan CO2 et plan d'actions de développement durable).
- **2009** : 1er bus de mer à propulsion électro-solaire.
- **2013** : Signature de la convention des Maires
- **2014** : Adoption de l'Agenda 21
- **2015** : Adoption du Plan Climat Énergie Territoire (PCET) - 1ères aides de l'Agglo à la rénovation thermique des logements de particuliers.
- **2016** : L'Agglo est lauréate de l'Appel à Projet National "Territoires Hydrogènes" pour le parc bas carbone "Atlantech". Adoption du schéma directeur de l'énergie
- **2017** : Expérimentation du 1er bus de mer à propulsion hydrogène, lauréat TEPOS, dématérialisation des marchés et factures
- **2018** : Labellisation Citergie

Elle a aussi mis en place plusieurs outils de dématérialisation. Ces derniers concernent le courrier, les documents préparatoires aux instances et bientôt les délibérations et les marchés publics.

LRTZC est une vision prospective et un projet de territoire unique qui permettra de donner à long terme un cadre commun à l'ensemble des démarches de transition énergétique déjà existantes. D'ici 6 ans, la CDA devra réactualiser son bilan carbone réalisé en 2019, sur un périmètre commun aux autres membres du consortium. Elle s'engage donc à le conduire, en communiquer les résultats. Cette stratégie s'appuiera aussi sur la base d'un bilan carbone, référentiel partagé entre tous les membres du consortium, et touchera la mobilité des salariés, la politique d'achats, la gestion interne des déchets (réduction et valorisation), la gestion durable de son patrimoine immobilier (rénovation, développement des ENR).

Parallèlement, l'impact environnemental des activités des membres du consortium doit être évalué et suivi dans sa globalité. Actuellement, chacun des membres du consortium œuvre individuellement à l'atteinte des objectifs fixés. Afin, d'assurer la cohérence de l'ensemble de la démarche et ainsi donner corps au collectif et faire vivre une dynamique collégiale, **une animation** sur la durée est envisagée, qui comprendra :

- La mise en œuvre d'une stratégie collective bas carbone construite autour de trois étapes majeures : mesurer, réduire et compenser (bilan carbone pour les 5 membres du consortium selon une méthode partagée),
- Un appui technique et méthodologique aux services pionniers,
- Une coordination des référents « zéro carbone » du consortium (cf. Gouvernance) qui se déclinera entre autre par différents événements ponctuels : bilans, rencontres, séminaires , du partage d'expériences...

Enfin, l'exercice de compensation est en lien direct avec la mise en place de l'agrégateur. Les acteurs du consortium devenant ainsi les premiers contributeurs du dispositif.

Pour animer cette dynamique, le recrutement d'un ½ ETP au sein de l'Agglo est nécessaire. Le coût de l'opération comprend le ½ ETP et frais annexes + le coût de la mise à jour du bilan carbone de la 'Agglo.

OPERATION 1.1.2 Exemplarité des pratiques Ville de La Rochelle

Maître d'ouvrage de l'Action : Ville de La Rochelle

Équipe dédiée au pilotage de l'Opération : ½ ETP recruté par la ville + unité biodiversité et DD (service nature et paysage de la ville) + Direction Citoyenneté, jeunesse, dynamiques territoriales,

La ville de La Rochelle s'est engagée en 2012 dans une démarche de certification Cit'ergie intégrant un suivi actualisé des impacts de sa politique climat. Une démarche transversale d'éco-administration a été lancée à cette occasion pour réduire les impacts de son activité administrative. Ainsi la ville a développé une flotte mutualisable de vélos électriques pour plusieurs services sans renouveler les véhicules thermiques individuels arrivés en fin de vie. Elle s'est également engagée dans la mise en place d'une charte d'éco-manifestation, appliquées à ses événements internes. Par ailleurs, la Ville a été la première collectivité de France à mettre en place l'indemnité kilométrique vélo aux côtés d'autres mesures de couverture des frais pour les trajets domicile/travail en transports collectifs.

Ainsi près de 1800 agents sont lancés dans cette démarche vertueuse. Il est à saluer l'initiative de la direction de la communication qui est engagé dans le processus de labellisation pour un usage responsable du numérique (en lien avec l'action 2 de l'axe data).

La ville doit cependant réactualiser son bilan carbone, sur un périmètre commun aux autres membres du consortium, elle s'engage donc à le conduire, en communiquer les résultats et à comptabiliser dans son PPI et ses budgets les réductions éventuelles d'émissions carbone des projets d'aménagement, de construction ou de maintenance.

La Ville entend passer un stade de maturité après 3 ans en présentant à son Conseil municipal son premier budget carbone.

L'animation de cette démarche carbone et sa diffusion dans tous les services comme aide à la décision devra être animée par un 0,5 ETP à financer.

Par ailleurs, la Ville souhaite développer de nouveaux formats de rencontre publiques (organisées traditionnellement tous les ans dans tous les quartiers) afin de sensibiliser les habitants à la traduction carbone de leur choix de mobilité et de consommation.

OPERATION 1.1.3 Exemplarité des pratiques (Grand Port Maritime)

Maître d'ouvrage de l'Action : Grand Port Maritime

Équipe dédiée au pilotage de l'Opération : Chargé de mission développement durable

Le Port Atlantique La Rochelle et les entreprises de la place portuaire rochelaise, représentées par l'Union Maritime ils entretiennent la culture du développement durable au sein de chaque établissement portuaire.

Le 29 septembre 2015, le Port et l'Union Maritime se sont engagés concrètement par la signature de la Charte de développement durable de la place portuaire. En adhérant à cette charte, chaque acteur de la place portuaire se fixe des priorités en termes de responsabilité sociétale, les intègre dans les orientations qu'il donne à son établissement et les concrétise en actions. Le Port s'est également engagé dans la norme ISO 14001 obtenue en 2011 et renouvelée en novembre 2018.

Le Grand Port s'engage à poursuivre, consolider et amplifier ses démarches existantes et à construire grâce aux expériences de ces partenaires une stratégie de réduction des impacts environnementaux de ses activités.

Cette stratégie s'appuiera sur la base d'un bilan carbone, référentiel partagé entre tous les membres du consortium, et touchera la mobilité des salariés, la politique d'achats, la gestion interne des déchets (réduction et valorisation), la gestion durable de son patrimoine immobilier (rénovation, développement des ENR).

OPERATION 1.1.4 Exemplarité des pratiques de l'Université de La Rochelle

Maître d'ouvrage de l'Action : Université de La Rochelle

Équipe dédiée au pilotage de l'Opération : Chargé de mission développement durable

Depuis deux ans, l'université est engagée dans une démarche « Smart campus » qui implique une réorganisation profonde et s'appuie sur le volontariat du personnel et des étudiants. À terme, elle a vocation à les embarquer tous vers « une université du futur qui s'adapte aux grands enjeux sociétaux ». Smart Campus vise à étendre un modèle académique en rupture avec ses propres infrastructures matérielles et immatérielles, notamment en construisant un campus durable, numérique interactif, responsable, intelligent. Et ce, grâce aux trois axes de sa transition : environnementale, numérique et sociétale. De manière concrète, le personnel a déjà initié vingt-trois fiches actions d'une part, et d'autre part, des étudiants s'engagent dans des projets de transformation du campus. Le projet se déploie en partenariat avec les acteurs du territoire, mais aussi des partenaires comme ENGIE, avec lequel un accord-cadre de coopération technique et scientifique a été signé en mars dernier pour développer le 1er prototype français de « campus de l'Université du futur ».

Les transformations de l'Université en cours, sur un plan structurel et métier, associées aux grands projets (CampusInnov et Smart Campus) traduisent le dynamisme et l'ambition de l'Université de La Rochelle, au-delà de son expertise de recherche, pour faire face aux enjeux du 21e siècle.

Dans ce cadre, l'Université engage une démarche transversale de développement durable et de responsabilité sociétale (DDRS). Pour cela elle s'appuie sur un label partagé par la communauté universitaire française : le label DD&RS. Le positionnement stratégique de ce label et la trajectoire 2030 traduisent l'intégration de la responsabilité sociétale dans la vision politique de l'Université et cautionne la mise en place d'une démarche intégrée DDRS qui sera favorable au déploiement de l'image de l'Université sur ce sujet. Cette stratégie s'appuiera aussi sur la base d'un bilan carbone, référentiel partagé entre tous les membres du consortium, et touchera la mobilité des salariés, la politique d'achats, la gestion interne des déchets (réduction et valorisation), la gestion durable de son patrimoine immobilier (rénovation, développement des ENR).

OPERATION 1.1.5 Exemplarité des pratiques (Atlantech)

Maître d'ouvrage de l'Action : Association Atlantech

Équipe dédiée au pilotage de l'Opération : Chef de projet énergie

L'association Atlantech s'engage dans une démarche d'exemplarité et veillera à consolider ses démarches existantes d'éco-administration ou à construire grâce aux expériences de ces partenaires une stratégie de réduction des impacts environnementaux de nos activités.

Cette stratégie s'appuiera sur la base d'un bilan carbone, référentiel partagé entre tous les membres du consortium, et touchera la mobilité des salariés, la politique d'achats, la gestion interne des déchets (réduction et valorisation), la gestion durable de son patrimoine immobilier (rénovation, développement des ENR).

PILOTAGE DE L'ACTION

Maître d'ouvrage de l'Action : Co pilotage CDA et VILLE

Équipe dédiée au pilotage de l'Action :

- Unité d'accompagnement aux transitions de la CDA (service TERE) + unité biodiversité et DD (service nature et paysage de la Ville)

	Calendrier (durée et jalons des tâches) A FAIRE										
	S2 2019	S1 2020	S2 2020	S1 2021	S2 2021	S1 2022	S2 2022	S1 2023	S2 2023	S1 2024	S2 2024
Opération 1.1.1		Recrutement coordinateur									Mise à jour du BC
Opération 1.1.2		Recrutement animateur									
Opération 1.1.3											
Opération 1.1.4											
Opération 1.1.5											

Dimension(s) innovante(s) par rapport à l'état de l'art

Mise en cohérence de la méthodologie Bilan Carbone pour les membres fondateurs du consortium

Verrous techniques, organisationnels, sociaux, ... identifiés

La disparité des membres du Consortium pour le choix d'une méthodologie commune

Solution développée

→ Méthodologie identique pour les 5 bilans carbone et coordination des démarches

Analyse des risques (juridiques notamment) et plan de gestion des risques

Risque	Proba	Impact	Plan de mitigation
La complexité du travail a été sous-estimée ou les moyens humains/techniques sous-évalués pour atteindre le niveau d'exigence attendue	Moyen	Moyen	La coordination globale de l'opération permet la collaboration entre des acteurs aux compétences et aux ressources complémentaires. La démarche suit une méthode itérative pour atteindre l'objectif
La démarche est perçue de manière négative par les usagers ou les agents. La mobilisation interne ne prend pas et ralentit la mise en œuvre des actions.	Faible	Moyen	Des référents carbone sont identifiés en interne. Ces interlocuteurs sont soutenus par la hiérarchie et reconnus par les agents. Une formation à la conduite de changement peut être prévue.

Les marges de manœuvre sont identifiées mais le cout des actions à mettre en place empêche le passage à l'acte	Moyen	Moyen	Une veille complète des dispositifs d'aides est assumée par le coordinateur de la démarche. L'agrégateur territorial permet également d'apporter un soutien financier aux opérations.
Les échanges entre le consortium sont limités et n'apportent pas de vision partagée ni la plus-value attendue pour chacun des membres	Faible	Moyen	Le recrutement d'un animateur à mi-temps pour assurer la coordination de l'ensemble de la démarche doit pallier ce risque. Les dispositifs de gouvernance établis favorisent l'échange régulier entre les membres fondateurs.
La méthodologie commune choisie pour l'évaluation des émissions carbone s'applique mal aux réalités individuelles	Faible	Faible	La quantification des émissions est un procédé standardisé. Le protocole GPC pressenti pour être utilisé dans cette démarche collective est aujourd'hui appliqué par de nombreuses structures à l'échelle mondiale
La démarche d'exemplarité engagée par les membres du consortium n'a pas l'effet levier attendu sur l'ensemble du territoire	Moyen	Faible	L'action vise à positionner les membres fondateurs comme pionniers de la neutralité carbone. Toutefois l'ensemble du projet LRTZC est moteur de cette dynamique sur le territoire.

Méthode de suivi et évaluation de l'Action

Le système d'évaluation et des indicateurs du projet LRTZC se base sur le cadre méthodologique de la norme ISO 37101. Au-delà de l'impact carbone présenté en haut de cette page et compte tenu du caractère systémique les différents indicateurs sont à retrouver au point 5.1 du dossier de candidature.

Valorisation des résultats

- Supports de communication interne des membres fondateurs du consortium, outil d'échanges et de mutualisation des pratiques pour favoriser le partage
- Supports de communication externes et actions de partage pour mettre en œuvre la répliquabilité

PLAN DE FINANCEMENT INDICATIF

Opération	Bénéficiaire de la subvention	Coût total de l'opération €	Co-financements	Montant demandé au PIA	Intensité d'aide (en %)
Opération 1.1.1	CDA La Rochelle	203 500	171 375	32 125	16 %
Opération 1.1.2	Ville La Rochelle	202 500	152 000	50 500	25%
Opération 1.1.3	Grand Port Maritime	5 000	3 750	1 250	25%
Opération 1.1.4	Université LR	5 000	3 750	1 250	25%
Opération 1.1.5	Atlantech	2 000	1 500	500	25 %

DEVELOPPER, ANIMER ET SOUTENIR L'ECO SYSTEME LOCAL FAVORABLE A LA TRANSITION

AMBITION DE L'ACTION

Il est essentiel pour le succès du projet que cette ambition soit partagée et portée par un maximum d'acteurs sur le territoire. Nous apprenons de l'étude réalisée en 2018/2019 par François Bertrand, association ERACLE, dans le cadre du projet LRTZC « *Comment favoriser l'agir citoyen pour tendre vers une société zéro carbone* » (voir la synthèse en Annexe 5.3) que les institutions ne peuvent pas porter seules l'entraînement des populations. Les structures et personnes déjà en action (pionniers) sont des précurseurs du changement à conforter.

Pour cela, l'action vise à consolider et amplifier les initiatives déjà en marche sur le territoire en créant les conditions pour le développement de synergies nouvelles.

FAS 1.2



Animer et soutenir l'Écosystème !



290 kt éq



évités avec les actions 1.1, 1.3 et 1.4 en amplifiant les dynamiques de transition locales déjà à l'œuvre

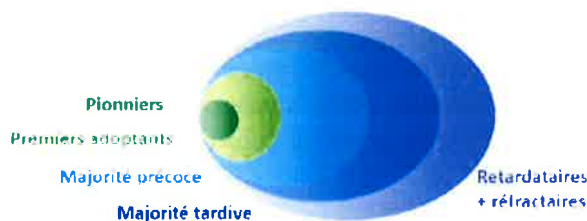
DESCRIPTIF GENERAL DE L'ACTION

L'objectif que se sont donnés les membres du consortium est extrêmement ambitieux et leurs seules actions prévues dans LRTZC ne suffiront pas à atteindre la neutralité carbone. Pour cela il est nécessaire de s'appuyer sur des acteurs précurseurs porteurs engagés de réduction carbone.

Les recherches sur l'adoption d'innovations apportent un éclairage sur la participation des personnes à une démarche de changement. Il ne faut pas s'attendre à ce qu'un changement soit adopté par tous et au même moment. Dans cet objectif le rôle des acteurs pionniers et adoptants précoces est incontournable car ils sont précurseurs du changement et ont un rôle de prescripteurs fondamental. La vitalité d'un tel éco-système constitue une condition au déploiement d'actions orientées vers l'accompagnement aux changements de comportements de publics moins mobilisés (action 1.3)

Diffusion du changement dans la société

Modèle du sociologue Everett Rogers



La création d'un écosystème local favorable à la transition vers un territoire urbain littoral zéro carbone qui soutient les initiatives locales passe par deux enjeux :

- Reconnaître et valoriser les acteurs pionniers, associatifs et économiques, soutenir leurs capacités d'initiative pour l'atteinte de l'objectif de neutralité carbone
- Favoriser leur autonomie et permettre l'émergence de projets innovants dans des domaines non encore investis par les acteurs du consortium (par exemple, les projets alimentaires locaux) mais qui répondent à des attentes sociétales fortes, et peuvent contribuer à pérenniser la transition.

OPERATION 1.2.1. Valoriser, animer et soutenir et les initiatives des pionniers

Maître d'ouvrage de l'Action : Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Équipe dédiée au pilotage de l'Action : ½ ETP recruté par le service TERE de la CDA + Unité d'accompagnement aux transitions (même service)

« La Collectivité doit sortir de la seule posture de donneur d'ordre et des discours sur la contrainte pour faire advenir les changements. Elle doit fournir les espaces de dialogues et d'échanges pour créer la confiance et identifier les besoins des publics. La transition doit ainsi être désinstitutionnalisée en allant à la rencontre des publics ou en laissant la société civile prendre l'initiative pour permettre de faire émerger des projets que la collectivité, seule, n'aurait pas pu concevoir et de renforcer l'acceptabilité et l'appropriation de ces projets. » (Bertrand F. 2019 : « Comment favoriser l'agir citoyen pour tendre vers une société zéro carbone », association ERACLE)

A côté des membres du consortium, les acteurs pionniers jouent un rôle incontournable : ils sont précurseurs du changement et peuvent agir comme prescripteurs vis à vis d'autres publics. En effet, pour susciter et pérenniser la transition, il est indispensable que les modifications de pratiques, de modes de vie, soient porteuses de sens et de plaisir pour les citoyens, et qu'elles demeurent accessibles au plus grand nombre. Or, pour les pionniers, la transition est déjà porteuse de sens et de plaisir, c'est pourquoi nous comptons nous appuyer sur eux. Pour cela, nous reconnaissons l'importance de leur rôle via leur participation au comité citoyen, nous créons les conditions pour que se développent des synergies et nous les accompagnons dans leurs initiatives. Afin de permettre aux apporteurs d'idées de se rencontrer, de structurer, de les aider dans le montage de leurs projets, une animation sera dédiée, à l'instar de ce qui se fait pour l'animation du RADDAR (Réseau des Acteurs du Développement Durable de l'Agglomération Rochelaise), élargi à d'autres types d'acteurs. L'objectif de l'opération est de soutenir cette dynamique en consacrant du temps et des moyens.

L'objectif de cette opération est de :

- **Pérenniser l'« Espace de dialogue », initié pendant la candidature, pour rassembler les acteurs pionniers, donner à voir les initiatives et favoriser les synergies par l'organisation régulièrement de temps participatifs**
L'organisation du Forum participatif en novembre 2018, en partenariat avec le RADDAR dans le cadre des Assises locales de l'EEDD, a montré l'importance de rassembler en un même lieu des acteurs engagés. 90 personnes ont participé dont environ 17 citoyens, 54 structures différentes (associations, collectifs, entreprises, université, collectivités territoriales, EPCI) ont été représentées.
L'objectif était de cartographier les acteurs pionniers déjà engagés dans la transition, de valoriser leurs actions, et de créer un espace de dialogue pour favoriser les synergies. Aujourd'hui, une centaine de pionniers, échangent et font émerger des solutions concrètes. (VOIR RESULTATS 1 et 2 et 3) Un niveau temps d'échanges pour avancer sur la mise en œuvre des coopérations nouvelles s'est déroulé en mars 2019 avec la co construction de fiches actions. L'animation de ces temps se fera en lien avec l'opération 1.1.7.
- **Structurer et animer le territoire : maillage du territoire via des réseaux, à l'échelle du territoire avec RADDAR, les collectifs et structures identifiés via le Forum, vers l'extérieur du territoire avec les Graine Poitou-Charentes et Nouvelle Aquitaine, le réseau Eco-Ecole, l'Ifrée (Institut Formation Recherche Éducation à l'Environnement)**
- **Mettre en place les outils facilitant les collaborations pérennes des acteurs de la transition**
 - Co construire un **site internet** (plateforme) permettant d'agréger les alternatives des acteurs locaux (y compris citoyens), de partager le savoir, les expériences, de travailler en système.... Il favorisera les échanges et les mises en réseau en proposant des outils pratiques de partage : agenda, guides, contacts, partage d'expériences un éditorial et une communauté en ligne ... Cette plateforme fait partie des propositions lancées et partagées lors du Forum Participatif.
 - Créer un **fonds d'initiative citoyenne** visant à soutenir des initiatives émergentes à la manière d'un budget participatif. L'objectif est de favoriser l'émergence de projets innovants dans des domaines non encore investis par les acteurs du consortium (par exemple, les projets alimentaires locaux) mais qui répondent à des attentes sociétales fortes, et peuvent contribuer à pérenniser la transition. Dans un premier temps il sera financé par les membres du consortium, des partenaires (fondations, Région ...) puis dans un second temps par l'agrégateur. Ce fonds sera géré par le Comité Citoyen (cf. Gouvernance)
 - En parallèle, un projet de Tiers Lieu est en cours de réflexion.

Pour animer cette dynamique, le recrutement d'un ½ ETP au sein de la CDA est nécessaire. Le coût de l'opération comprend le ½ ETP et frais annexes + création et maintenance de la plateforme + financement du fonds d'initiative citoyenne.

OPERATION 1.2.2 Appui à la conception et à la mise en œuvre de dispositifs expérimentaux de participation citoyenne

Maître d'ouvrage de l'Opération : Institut Formation Recherche Education à l'Environnement (Ifrée)

Équipe dédiée au pilotage de l'Action : Équipe de l'Ifrée + appui logistique des services TERE de la CDA et Nature et Paysages de la Ville

Cette opération vise à garantir les conditions favorables pour les acteurs volontaires qui souhaitent développer/déployer des initiatives en faveur de la transition. Trois volets d'action constituent cette opération : l'accompagnement des porteurs de projets ; l'appui à la conception et à la réalisation d'événements fédérateurs participatifs ; et l'animation des réunions du comité citoyen.

Par l'accompagnement des porteurs de projets (collectifs citoyens, services de.s (la) collectivité.s, associations, ...), l'Ifrée peut aider à la mise en œuvre de projets nécessitant une participation citoyenne avant ou pendant des actions qui s'inscrivent dans une logique de développement durable et de réduction de l'empreinte carbone sur le territoire. Qu'il s'agisse d'actions à caractère éducatif (incluant les actions de sensibilisation) ou d'actions qui vise l'implication des citoyens dans des dynamiques de changement, de transition, l'accompagnement s'inscrit dans une logique d'aider les porteurs de projet à atteindre leur objectif.

Par l'appui à la conception et à la réalisation d'événements fédérateurs participatifs, l'Ifrée est en mesure d'assurer l'animation (ou la co-animation) de temps forts réunissant des citoyens, des acteurs locaux de la transition dans une logique de participation. La participation citoyenne est aussi une expérience qui se vit pour les citoyens dans le cadre de temps forts et rassembleurs. Qu'il s'agisse de temps de partage, d'exploration et de découverte, de co-construction ou encore de phases de choix collectifs avant de passer à l'action, l'Ifrée se positionne à la fois comme accompagnateur (qui œuvre au service de/des collectivité.s) et comme animateur (qui conçoit et met en œuvre des méthodes pour atteindre les objectifs de l'événement).

Par l'animation des réunions du comité citoyen, l'Ifrée peut assurer la préparation, l'animation de quatre réunions par an du comité citoyen. Garantir à ce groupe la mise en forme des traces des réunions constitue également une responsabilité que porte l'Ifrée. Cette animation de la dynamique du collectif nécessite des temps de coordination avec les responsables ou les référents de cette instance.

PILOTAGE DE L'ACTION

Maître d'ouvrage de l'Action : Co pilotage CDA et VILLE

Équipe dédiée au pilotage de l'Action :

- *Unité d'accompagnement aux transitions de la CDA (service TERE) + unité biodiversité et DD (service nature et paysage de la Ville) + autres services de la CDA + mission vie associative Ville*

Partenaires impliqués dans l'Action :

Les acteurs locaux déjà engagés dans la transition, le RADDAR, les membres du consortium , le comité citoyen, Les fondations, l'agrégateur, le Comité d'organisation du Forum, l'Ifrée

	Calendrier (durée et jalons des tâches) A FAIRE										
	S2 2019	S1 2020	S2 2020	S1 2021	S2 2021	S1 2022	S2 2022	S1 2023	S2 2023	S1 2024	S2 2024
<i>Opération 1.2.1</i>	Forum acct des pionniers										
<i>Opération 1.2.2</i>											

Dimension(s) innovante(s) par rapport à l'état de l'art

Benchmark :

- Plateforme les acteurs du Paris durable
- Plateforme transiscope
- Plateforme transition citoyenne Brest
- Anciela Lyon

Verrous techniques, organisationnels, sociaux, ... identifiés

Préserver la confiance des acteurs relais.

Manque de moyens de fonctionnement pour le comité citoyen

Solution développée

→ Animation des temps participatif par un tiers neutre

→ Animation dédiée au comité citoyen

Analyse des risques (juridiques notamment) et plan de gestion des risques

Risque	Proba	Impact	Plan de mitigation
Surmobiliser les citoyens déjà mobilisés et de les épuiser	Moyen	Moyen	Identifier et s'appuyer sur des relais pionniers pour une mobilisation « efficace » Avoir une vue d'ensemble des démarches afin de mieux les organiser dans le temps et dans l'espace ou de les mutualiser réfléchir à des formes de compensations
déception et démobilitation des pionniers s'ils ne trouvent pas leur place dans le projet	Moyen	Fort	Veiller au portage politique dans la durée de l'implication citoyenne

Méthode de suivi et évaluation de l'Action

Le système d'évaluation et des indicateurs du projet LRTZC se base sur le cadre méthodologique de la norme ISO 37101. Au-delà de l'impact carbone présenté en haut de cette page et compte tenu du caractère systémique les différents indicateurs sont à retrouver au point 5.1 du dossier de candidature.

Valorisation des résultats

Via la plateforme web développée

PLAN DE FINANCEMENT INDICATIF

Opération	Bénéficiaire de la subvention	Coût total de l'opération €	Co-financements	Montant demandé au PIA	Intensité d'aide (en %)
Opération 1.2.1	CDA La Rochelle	623 300	579 675	43 625	7 %
Opération 1.2.2	IFREE	400 000	400 000	0	0%

Un fichier Excel est fourni avec l'AAP. Ce plan fera apparaître à minima 50% de cofinancements privés et/ou publics par dépense.

Ce plan de financement ne fait pas partie des 5 pages (il sera fourni en plus du descriptif de l'action ci-dessus).

CREATION ET ANIMATION D'UNE CULTURE PARTAGEE AUTOUR DE LA GOUVERNANCE, LA CONCERTATION ET L'ACCOMPAGNEMENT AUX CHANGEMENTS

AMBITION DE L'ACTION

Changement climatique, perte de biodiversité... provoquent plusieurs transformations profondes et interconnectées. Ces transitions traversent nos territoires, nos modes de vie et nos institutions. Elles nous conduisent à nous adapter en repensant nos représentations, nos paradigmes, nos postures et nos pratiques. Elles appellent à de nouveaux modes d'action publique, de nouvelles gouvernances. Or ces dernières ne sont pas seulement le produit de la volonté des acteurs mais dépendantes de structures politiques, économiques et sociales et de l'implication des citoyens dans des projets par la mise en œuvre de processus de concertation.

Le risque du « toujours plus de la même chose » est grand, d'où l'intérêt d'innover par la coopération et l'intelligence collective, ce qui demande des postures et des méthodes spécifiques pour faciliter l'émergence de dynamiques collectives et la réussite de projets communs.

Pour cela il est indispensable d'insuffler une culture partagée autour de la gouvernance, la concertation et l'accompagnement aux changements auprès des acteurs du territoire et de les accompagner dans leurs démarches. De même, il est nécessaire d'associer plus fortement les citoyens dans la définition des projets et dans les processus de décisions liés aux enjeux du changement climatique.

FAS 1.3



Partager la même Culture



290 kt éq



évités avec les actions 1.1, 1.2 et 1.4 par la coproduction et le partage de connaissances autour de pôles ressources

DESCRIPTIF GENERAL DE L'ACTION

Face à ces défis transversaux, les acteurs publics doivent s'adapter en faisant évoluer leur manière d'agir entre eux et avec leurs partenaires. Les objectifs de cette action sont multiples :

- Coproduire des connaissances pour éclairer les processus de changement impliquant les citoyens et les parties prenantes dans les transitions,
- Accompagner les membres du consortium et les acteurs du territoire dans leurs actions de concertation, d'implication citoyenne ou visant à susciter de nouveaux comportements,
- Renforcer la capacitation des comités de quartiers en les affermissant dans leurs rôles « participatif et de pouvoir d'agir » et de « citoyens relais » vers la population.

OPERATION 1.3.1. Le Lab' « Citoyens et parties prenantes » dans les territoires en transitions

Maître d'ouvrage de l'Action : Université de La Rochelle

Équipe dédiée au pilotage de l'Opération : 1 ETP (création d'emploi), équipe de chercheurs de l'université

Il s'agit de construire et d'animer un écosystème scientifique (pluridisciplinaire) et territorial (rassemblant des acteurs variés, des praticiens et des chercheurs) orienté vers les enjeux de gouvernance, de concertation et de citoyenneté dans les villes et territoires en transition. Il nourrit intellectuellement les actions de conscientisation, de concertation et d'accompagnement aux changements développés dans le cadre de LRTZC.

Il s'agit tout à la fois de favoriser les circulations et échanges de savoirs, théoriques et pratiques, entre chercheurs de différentes disciplines mais surtout entre les chercheurs et les acteurs du territoire (élus, associations, administration des collectivités territoriales et des services de l'État, entreprises, etc.).

Le Lab' a vocation à être un portail d'accès privilégié aux ressources universitaires sur différentes thématiques : la participation des citoyens et des parties prenantes dans la gouvernance des territoires et des organisations ; la concertation et la médiation comme dispositifs de gestion des conflits ; les citoyennetés numériques ; les formes d'engagements des citoyens (consommation, mobilité, etc.) ; les inégalités écologiques et environnementales ; la conscientisation.

Le Lab' vise ainsi plusieurs objectifs : favoriser les échanges interdisciplinaires afin d'aborder les enjeux dans leur complexité, co-produire des connaissances dans ce domaine qui évolue rapidement et les diffuser, construire un espace de réflexion et d'échange entre les chercheurs et les acteurs du territoire de nature à faire émerger des démarches innovantes, mutualiser les expériences et échanger les pratiques, développer la professionnalisation des étudiants à travers leur implication dans des cas d'études réels. Dans le cadre du projet LRTZC, il a vocation à constituer un pôle ressource pour nourrir la dimension réflexive du projet et favoriser son évaluation en continue. Le partenariat proposé entre la CDA et l'université dans le cadre du projet H2020 « cities as platform for citizen driven innovations » est caractéristique de cette démarche. Le Lab' vise aussi le partage de savoirs sous différentes formes : séminaires, débat publics, formations initiales et continues. Enfin, il a vocation à produire des connaissances pour et avec les partenaires, ainsi qu'avec les étudiants.

OPERATION 1.3.2 Ingénierie d'appui interne dédiée aux membres fondateurs du consortium

Maître d'ouvrage de l'Opération : Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Équipe dédiée au pilotage de l'Opération : Unité d'Accompagnement aux transitions du service TERE de la CDA (Création d'un ½ ETP)

Le développement d'actions de co-production de connaissances et de partage des savoirs) permettra à tous les acteurs du territoire de se forger une culture de la participation citoyenne et aux changements de comportement, c'est à dire que chacun sera à même d'appréhender les enjeux liés à l'implication des parties prenantes et des citoyens dans chacun des axes dont il a la charge (cf. Opération 1.3.1). Néanmoins, cela ne suffira pas à leur permettre d'être autonome dans le développement de leurs actions de concertation ou d'accompagnement aux transitions. Aussi, afin que les membres du consortium ne soient pas dépendants de prestataires extérieurs et afin de favoriser la mutualisation des (bonnes) pratiques, est développée une assistance technique d'accompagnement aux transitions.

Actions de concertation : appui sur mesure en dialogue avec les MO dès le démarrage des projets pour élaborer leurs propres solutions de dispositif participatif qui s'appuieront sur des modalités répondant bien aux objectifs fixés et permettant que chacun puisse s'impliquer selon ces centres d'intérêts.

Accompagnement aux changements : Face aux enjeux de la transition l'approche par l'accompagnement des individus au changement de comportement constitue une approche complémentaire aux outils classiques de planification, aménagement, infrastructure. Nous assisterons avec les autres leviers dans leurs opération (ex : action 3.4, opération 5.4.2. etc.) pour :

- Bien qualifier le comportement que l'on souhaite modifier
- Bien qualifier les groupes cibles et leur avancement dans un processus de changement
- S'assurer que les individus ont réellement les conditions adéquates et les marges de manœuvre nécessaires pour faire évoluer les comportements en question.

Cet accompagnement s'appuiera sur le travail de synthèse réalisé par François BERTRAND (Annexe 1). Il sera complété par une action de capitalisation et de diffuser des REX.

OPERATION 1.3.3 Développer le pouvoir d'agir et la capacitation des conseils de quartiers et de secteurs

Maître d'ouvrage de l'Action : Ville de La Rochelle

Équipe dédiée au pilotage de l'Opération : Direction Citoyenneté, Jeunesse, Dynamiques territoriales

Les comités de quartier sont nés à La Rochelle dès 1903, de démarches de mobilisation et de revendications d'habitants. Ils sont des « lieux » d'information, d'écoute, de débats et d'expression concernant les projets d'aménagement du

quartier, la vie de quartier ou encore l'amélioration du cadre de vie et permettent une meilleure diffusion et communication vers la population du quartier.

Leur vocation étant de donner la parole aux habitants et de favoriser leur participation aux décisions locales. Non subventionnés par la Ville, ils s'administrent librement et sont considérés comme forces de proposition, de médiation et de conseil. Partenaires essentiels et indépendants de la Municipalité, ils sont les principaux acteurs du développement de la démocratie participative.

Actuellement, on recense 18 Comités de quartier « actifs » sur l'ensemble du territoire de la ville de La Rochelle. Ceux-ci sont regroupés en 3 Conseils de secteurs. Ils sont invités aux réunions de concertation et de participation citoyennes organisées par la Ville (Budgets participatifs, aménagements ...). Ils sont régulièrement consultés afin de partager diagnostics et solutions.

Une charte conclue en 2002, conformément à la loi relative à la démocratie de proximité du 27 février de la même année, entre la Ville de La Rochelle, les comités de quartier et conseils de secteurs, a conforté le rôle décisif de ces derniers avec pour objectif d'encourager la participation citoyenne la plus large. Aujourd'hui, ces comités de quartiers sont de plus en plus régulièrement sollicités à participer à des réunions de concertation de projets menés sur le territoire communal par la Ville et la CDA, dépassant le contexte de leur quartier.

Cependant, il existe diverses limites à la contribution des comités et conseils au développement de la démocratie locale, notamment autour de la représentativité, et à la prise en compte des enjeux de la transition :

- Les « dirigeants » (présidents, co-présidents) : mode de désignation et profil les rendent-ils représentatifs des habitants du quartier ?
- Les membres : nombre et caractéristiques leur permettent-ils d'exprimer fidèlement le point de vue de l'ensemble des habitants du quartier ?
- Renouvellement des membres (on constate un « vieillissement et une difficulté à mobiliser de nouveaux habitants)
- Comment faire d'une revendication particulière un projet commun ? (production d'un intérêt commun)
- Capacité à répondre aux nombreuses sollicitations et à s'investir sur des projets dépassant l'échelle des quartiers

Même si les comités de quartier se donnent la mission de contribuer au développement de la démocratie, relayer la parole des habitants, co-construire une parole collective, stimuler les initiatives locales, ... demande une réelle montée en compétences de ses membres pour pouvoir les accomplir.

La Ville souhaite, tout en respectant l'indépendance de ces groupements, les accompagner afin qu'ils se saisissent des ambitions de la démarche LRTZC et des objectifs du Développement Durable en général. Mais elle vise également à les encourager, les soutenir, en les formant dans leur rôle participatif et de « pouvoir d'agir ».

Pour cela elle souhaite mettre à disposition une AMO extérieure et neutre afin de :

- Co-produire un état des lieux des dynamiques et du fonctionnement des instances (points forts /points faibles, schéma des contraintes, identification des difficultés rencontrées...)
- Élaborer collectivement un plan d'actions autour, du rôle et de l'identité, des problématiques de moyens (matériels, financiers, logistiques), de méthodes (enjeux d'articulation, d'ouverture, de partage...) ou d'outillages (maîtrise des outils d'animation et d'organisation des séances par exemple),
- Développer et actualiser les connaissances dans le domaine du Développement Durable et sur les changements climatiques,
- Augmenter la capacité de ces instances à s'organiser et agir collectivement, à construire et proposer une parole commune, un projet collectif,
- Repenser leur gouvernance, faire le lien avec les habitants non membres des associations, partager les expériences, les compétences...

La méthode d'accompagnement développée sera participative, par exemple sous forme de formations-actions.

PILOTAGE DE L'ACTION

Maître d'ouvrage de l'Action : CDA/VILLE

- **Équipe dédiée au pilotage de l'Action : Unité d'accompagnement aux transitions de la CDA (service TERE) + unité biodiversité et DD (service nature et paysage de la Ville) + Direction Citoyenneté, jeunesse, dynamiques territoriales LR + Université**

Partenaires impliqués dans l'Action (détailler les rôles) :

Calendrier (durée et jalons des tâches)

	S2 2019	S1 2020	S2 2020	S1 2021	S2 2021	S1 2022	S2 2022	S1 2023	S2 2023	S1 2024	S2 2024
Opération 1.3.1	1 ^{er} évènement	Recrutement 2nd évt.	3 ^{ème} évt	4 ^{ème} évt	5 ^{ème} évt	6 ^{ème} évt	7 ^{ème} évt	8 ^{ème} évt	9 ^{ème} évt	10 ^{ème} évt	11 ^{ème} évt
Opération 1.3.2	Prise de contact avec les MO	Recrutement									
Opération 1.3.2		Lancement Accompagnement									

Dimension(s) innovante(s) par rapport à l'état de l'art

Benchmark

- Forum urbain Université de Bordeaux pour le lab

Approche systémique de la concertation sur un territoire

Verrous techniques, organisationnels, sociaux, ... identifiés

Arriver à faire intégrer sans ingérence la participation citoyenne dans les autres leviers et dans les actions des membres fondateurs du Consortium comme une dimension à part entière des projets.

Laisser de côté les instances participatives déjà existantes

Solution développée

- Culture partagée et appui à la mise en œuvre

Capacitation des instances existantes

Analyse des risques (juridiques notamment) et plan de gestion des risques

Risque	Proba	Impact	Plan de mitigation
Procéduralisation excessive de la concertation (concertation pour la concertation) et de perte de vue des objectifs	Moyen	Moyen	L'accompagnement ciblé à la concertation et la relation avec la recherche scientifique sont les garants du maintien dans la durée du sens de la démarche La capacitation des citoyens déjà impliqués dans les comités de quartier vient contrebalancer les démarches de concertation descendantes

Méthode de suivi et évaluation de l'Action

Le système d'évaluation et des indicateurs du projet LRTZC se base sur le cadre méthodologique de la norme ISO 37101. Au-delà de l'impact carbone présenté en haut de cette page et compte tenu du caractère systémique les différents indicateurs sont à retrouver au point 5.1 du dossier de candidature.

Valorisation des résultats

Organisation capitalisation et diffusion des REX

Organisation de REX entre les 28 communes

Organisation de REX entre les membres fondateurs du Consortium

Valorisation et essaimage des REX à l'échelle aggro et supra via le Lab' « Citoyens et parties prenantes » dans les territoires en transitions

PLAN DE FINANCEMENT INDICATIF

Opération	Bénéficiaire de la subvention	Coût total de l'opération €	Co-financements	Montant demandé au PIA	Intensité d'aide (en %)
Opération 1.3.1	Université	808 000	808000	0	0%
Opération 1.3.2	CDA La Rochelle	195 500	165 375	30 125	15%
Opération 1.3.3	VILLE de La Rochelle	100 000	50 000	50 000	50%

Un fichier Excel est fourni avec l'AAP. Ce plan fera apparaître à minima 50% de cofinancements privés et/ou publics par dépense.

Ce plan de financement ne fait pas partie des 5 pages (il sera fourni en plus du descriptif de l'action ci-dessus).

INTENSIFIER, RELAYER LA CONSCIENTISATION AUTOUR DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE L'OBJECTIF ZERO CARBONE

AMBITION DE L'ACTION

L'enjeu ici est d'impliquer l'ensemble des citoyens (habitants, étudiants, touristes, chefs d'entreprise, salariés, retraités...) peu ou pas engagés dans la transition à ce jour vers l'objectif de la neutralité carbone.

En effet, les actions prévues dans LRTZC ne suffiront pas à elles seules à atteindre l'objectif de **neutralité carbone du territoire en 2040**, si elles ne s'accompagnent pas d'un infléchissement massif des modes de vie.

Ce sont les modifications de comportements des citoyens dans leur quotidien qui permettront de « faire la bascule », les actions et politiques publiques nécessitent donc des actions d'accompagnement sociales. L'ambition est donc de favoriser des comportements plus durables en menant des actions de conscientisation et d'accompagnement aux changements de pratiques et d'usages.

FAS 1.4



Éveiller les Consciences



290 kt éq



évités avec les actions 1.1, 1.2 et 1.3 par la sensibilisation des acteurs du territoire

DESCRIPTIF GENERAL DE L'ACTION

L'étude commandée (Annexe 1) dans le cadre de la phase préparatoire le confirme : les changements de comportements sont des processus complexes. Il est illusoire de prétendre faire changer de comportements à tout le monde en même temps et avec les mêmes outils. Et on sous-estime le plus souvent l'envergure de ce qu'il y a à accomplir.

Pour accompagner la transition, il est indispensable de sensibiliser les citoyens aux enjeux du changement climatique : une conscience des enjeux, et de l'impact carbone, des activités peut favoriser l'évolution vers de nouveaux comportements. Mais une telle prise de conscience n'est toutefois pas suffisante : la transition écologique implique une transformation en profondeur des représentations et des pratiques, or ces dernières ne sont pas seulement le produit de la volonté des acteurs mais dépendantes de structures politiques, économiques et sociales. Cela explique qu'utiliser seuls les instruments « à la mode » inspirés de l'économie et la psychologie comportementale (type *nudge*) aient souvent un effet temporaire et limité. Il ne s'agit en effet pas tant de trouver les bonnes recettes aux changements de comportement que de créer les conditions qui les rendent possible.

Pour traiter les questions d'accompagnement aux changements, il faut prendre en compte plusieurs facteurs :

- Cognitifs : implication des individus dans la construction des connaissances (développer une culture locale) et des projets (concertation)
- Affectifs : prévoir un éveil émotif par rapport au changement climatique (attachement au milieu local, au lieu et éveil et lien à la nature)
- Situationnels : toucher toutes les sphères qui entourent l'individu (importance de la notion de relais)

L'objectif de cette action est de déployer des actions de conscientisation pour faire de la neutralité carbone une ambition vraiment partagée ainsi que susciter et accompagner de nouveaux comportements.

OPERATION 1.4.1 Accélérer la conscientisation et « faire atterrir » le problème du changement climatique sur le territoire (CDA)

Maître d'ouvrage de l'Opération : Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Équipe dédiée au pilotage de l'Opération : Unité d'Accompagnement aux transitions du service TERE + service gestion et prévention des déchets de la CDA

Faire de la neutralité carbone une ambition partagée par tous ne doit pas être qu'un slogan. Pour cela, la CDA va mener des actions de conscientisation et de sensibilisation au changement climatique ; nous créons les outils pour partager l'ambition de la neutralité carbone avec tous les publics, y compris les plus éloignés ; nous déployons des actions concrètes dans des domaines non investis par LRTZC mais qui correspondent à des attentes sociétales fortes et permettent de faire atterrir le changement climatique sur le territoire.

Partager l'ambition de la neutralité carbone : Comment impliquer populations et élus dans un projet exigeant, vecteur de changements inédits, quand son horizon lointain, 2040, paraît déconnecté du quotidien et de ses urgences ? La mise en récits du projet *Territoire zéro carbone 2040* va permettre à chacun de s'approprier plus aisément la démarche et son résultat. Plutôt qu'une mise en avant des contraintes, des obligations, des efforts à faire ou de l'urgence du calendrier, les récits vont déployer le quotidien de 2040. La concrétisation du projet sera présentée à travers les témoignages d'acteurs du territoire recueillis en 2040 (ostréiculteur, agent immobilier, artisan électricien, comédien, ouvrier des chantiers maritimes, patron du BTP, professeur, etc. mais aussi retraité et étudiant). Pour toucher le public le plus large, les récits prendront une forme variée, articles d'e-journaux, podcasts d'émission de radio, bande-dessinée, vidéos, théâtre.

S'appuyer sur des relais proches des publics cibles : Le changement se transmet de façon systémique par des canaux préexistants. Une fois bien définis les publics ciblés nous pourrions identifier les relais qui sont en contact avec eux. Si l'on considère par exemple les touristes, il sera indispensable de s'appuyer sur leurs relais locaux (offices de tourisme, hébergeurs, grands sites de visites). Une fois identifiés, nous les outillerons et formerons pour pouvoir les « toucher » : par la mise à disposition gratuite d'outils pédagogiques (centre ressources en EEDD de la CDA) et l'organisation de journées pédagogiques et ateliers afin de les rendre autonomes dans leurs actions de sensibilisation.

Travailler avec les publics cibles à la définition des effets territoriaux du changement climatique, afin d'avancer vers des représentations partagées des conséquences locales à venir ainsi que des trajectoires locales de transition post-carbone.

Développer, soutenir les projets d'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD) permettant la compréhension et l'appropriation des enjeux liés à l'ambition LRTZC

En premier lieu il s'agira de développer des actions en lien avec l'ambition zéro carbone et chacun des leviers, et en fonction des publics cibles identifiés et de leurs attentes, niveaux de connaissance, capacités à adopter le comportement envisagé. Nous déclinons différents outils éprouvés : par exemple safari du développement durable, défi familles à énergie positive, conversation carbone, destination TEPOS, jeux sérieux... et en développerons des nouveaux en fonction des besoins et orientations selon divers modalités, par prestations ou appels à projets.

Deuxièmement nous déploierons des actions concrètes dans les « dents creuses » de LRTZC, comme les déchets ménagers ou l'alimentation qui ont un poids carbone important sur le territoire. Par exemple l'alimentation sera traitée dans le cadre de la stratégie Agriculture Périurbaine et Circuits alimentaires de Proximité (APCAP) en cours de développement par la CDA de La Rochelle et en lien avec de nombreux acteurs locaux (invités au Forum participatif). Ce déploiement se fera selon diverses modalités, par prestation ou appels à projets.

OPERATION 1.4.2 Mutation des lieux ressources pour soutenir une conscientisation citoyenne

Maître d'ouvrage de l'Action : Ville de La Rochelle

Équipe dédiée au pilotage de l'Opération : 1 ETP recruté par la ville + Unité biodiversité et DD (service nature et paysage de la ville) + musée maritime, muséum d'histoire naturelle + Direction Citoyenneté, jeunesse, dynamiques territoriales, Direction éducation et école

La Ville de La Rochelle propose de s'appuyer sur ses lieux ressources tels que musées et médiathèques de quartiers pour diffuser au plus grand nombre des connaissances sur les impacts du changement climatiques et les bonnes pratiques inspirées des pionniers. Ainsi L'exposition Climat Océan lancée dès 2019 a vocation à présenter dans un parcours immersif et virtuel les mécanismes physiques agissant sur la transformation des océans et la construction des phénomènes climatiques. La Ville entend construire des programmations dédiées à travers ses musées et médiathèques en s'appuyant sur les expertises de ses médiateurs scientifiques et le réseau des associations du territoire.

Par ailleurs, il s'agira de consolider les connaissances de nos animateurs, de faire appel à des ressources associatives pour construire des parcours éducatifs dédiés à un développement décarboné. Notre expérience d'accueil jeune enfant au relais nature de la moulinette en plein cœur du marais de Tasdon nous aidera dans ce projet.

La Ville a reçu en legs un site exceptionnel en cœur de Ville constitué d'un bois et d'un bâtiment d'habitation, nous transformerons ce site pour construire un accueil similaire au relais nature de la moulinette.

La ville poursuivra par ailleurs ses actions de renaturation des cours d'école (projet coins de nature), d'accompagnement aux projets pédagogiques sur le développement durable (Eco-école, clim'act, fêtes d'écoles écoresponsables).

La ville développera avec l'office du tourisme des circuits d'accueil dédiés, pour sensibiliser les touristes à limiter leur empreinte sur le territoire. Les hôteliers rochelais étant eux-mêmes déjà engagés dans une démarche d'éco-accueil.

Enfin nous participerons aux côtés de l'agglomération à l'échange de bonnes pratiques avec les autres communes de l'agglomération.

OPERATION 1.4.3 Éducation à la démarche zéro carbone

Maître d'ouvrage de l'Action : Association Les Petits Débrouillards Nouvelle-Aquitaine Nord

Équipe dédiée au pilotage de l'Opération : Équipe de l'Antenne Charente Maritime Nord de l'APDNAN (recrutement prévu)

L'opération vise à sensibiliser et d'éduquer les publics du territoire rochelais aux changements climatiques. Il ne s'agira pas de montrer que le climat change, mais de leur apporter des outils pour s'adapter à ces changements et comment il serait possible de les atténuer à leur échelle. Ces réflexions engagées seront traduites en outils pédagogiques qui intègrent des débats accompagnés, si possible, par des médiateurs et des scientifiques.

Ces actions éducatives seront complétées par actions de projections et prospectives sur le devenir du territoire communautaire rochelais (submersion, habitat, mobilité, agriculture, rôles des datas et de l'intelligence artificielle...). Le réchauffement climatique et les actions humaines (adaptation et atténuation) ont obligatoirement des conséquences sur la diversité biologique de notre planète. Sous couvert d'une stratégie zéro carbone fossile, il faut employer autant d'énergie en termes de médiation et d'éducation sur la biodiversité que sur les autres thématiques comme les notions de territoire connecté, inclusif).

Durant nos actions nous pourront aborder différents sujets, notamment le gaspillage alimentaire, le climat, l'énergie, la biodiversité, la mobilité, la submersion, etc.

Ces actions pourront s'établir dans le temps de la manière suivante :

→ **2020**

- La création d'outils pédagogiques qui serviront à des interventions dans les établissements scolaires (de la maternelle à l'université), les centres de loisirs et sociaux toutes les communes de l'agglomération, avec des outils pédagogiques ludiques et adaptés à chaque niveau ;
- Réflexion pour la mise en place d'un accompagnement à long terme d'un projet pilote pour mener une classe ou un groupe (scolaire, dans les quartiers, etc.) vers des pratiques et des démarches zéro carbone ;
- Le déploiement de notre laboratoire mobile, le Science Tour et ses évolutions, au cœur des quartiers, des villes et en priorité en dehors du centre-ville.
- La mise en place d'interventions auprès des habitants, des touristes, des usagers, etc. avec potentiellement des experts ;
- Évaluation du travail mis en place.

→ **2021- 2027**

- Interventions dans les établissements scolaires (de la maternelle à l'université), les centres de loisirs et sociaux toutes les communes de l'agglomération, avec des outils pédagogiques ludiques et adaptés à chaque niveau ;
- Évaluation du travail mis en place.

→ **2021** : Mise en place des groupes pilotes en établissements scolaires, centres de loisirs, centres sociaux, ou encore quartiers ; création/co-création d'expositions et de malles pédagogiques.

→ **2022** : Conception de jeux sérieux ;

→ **2023-2027** : Évolution de l'outil Science Tour ; Suivi des groupes pilotes.

PILOTAGE DE L'ACTION

Maître d'ouvrage de l'Action : CDA/VILLE

→ **Équipe dédiée au pilotage de l'Action : Unité d'accompagnement aux transitions de la CDA (service TERE) + unité biodiversité et DD (service nature et paysage de la Ville) + Université**

Partenaires impliqués dans l'Action (détailler les rôles) :

Calendrier (durée et jalons des tâches)

	S2 2019	S1 2020	S2 2020	S1 2021	S2 2021	S1 2022	S2 2022	S1 2023	S2 2023	S1 2024	S2 2024
Opération 1.4.1	Lancement 1 ^{er} AAP	Mise en récit	Déclinaisons mise en récit	Déclin. mise en récit							
Opération 1.4.2	Expo climat océan										
Opération 1.4.3		création d'outils pédagogiques			Interventions dans les établissements scolaires	Conception de jeux sérieux		Evolution camion science tour			

Dimension(s) innovante(s) par rapport à l'état de l'art

Utilisation de la fiction d'anticipation positive.

Verrous techniques, organisationnels, sociaux, ... identifiés

Une difficulté majeure est de mobiliser les citoyens habituellement non touchés par les dispositifs participatifs.

Solution développée

→ S'appuyer sur les réseaux et pratiques déjà existantes sur le territoire. Mener une réflexion sur les réseaux et canaux de communication potentiels non ou sous-utilisés.

Analyse des risques (juridiques notamment) et plan de gestion des risques

Risque	Proba	Impact	Plan de mitigation
Le principal risque est de ne pas réussir à dépasser le verrou identifié (difficulté à élargir le public).	Moyen	Fort	Procéder à une analyse régulière des publics (réels/pressentis) pour apprécier l'efficacité des actions

Méthode de suivi et évaluation de l'Action

Le système d'évaluation et des indicateurs du projet LRTZC se base sur le cadre méthodologique de la norme ISO 37101. Au-delà de l'impact carbone présenté en haut de cette page et compte tenu du caractère systémique les différents indicateurs sont à retrouver au point 5.1 du dossier de candidature.

Valorisation des résultats

La réalisabilité des actions à l'échelle du territoire est déjà contenue dans les actions 1.4.1 et 1.4.2. Le partage d'expérience avec les territoires d'alliance permettra d'élargir le périmètre.

Le Réseau de l'association des Petits débrouillards pourra répliquer les solutions développées au niveau national voir international au sein de son propre réseau.

PLAN DE FINANCEMENT INDICATIF

Opération	Bénéficiaire de la subvention	Coût total de l'opération €	Co-financements	Montant demandé au PIA	Intensité d'aide (en %)
Opération 1.2.2	CDA La Rochelle	550 000	462 500	87 500	16%
Opération 1.2.3	Ville La Rochelle	907 500	834 375	73 125	8%
Opération 1.2.4	Petits Débrouillards N ^{ouvelle} Aquitaine Nord	727 500	547 500	180 000	25%

